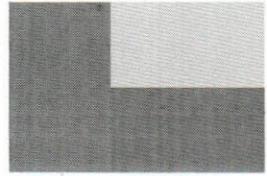




REPUBLIQUE DU BENIN



TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MUSEE DES ARTS CONTEMPORAINS DE COTONOU

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Avis : N°016/2024/SIRAT/PRMP/DP ^{DY} BEP/CSPPR/CP/S-PRMP du 12/11/2024

ADDENDUM N°1 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

- Maître d'Ouvrage** : Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA)
- Nom de l'Autorité Contractante** : Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA)
- Financement** : Budget Autonome
- Référence SIGMAP** : T_PVTD_87197

JANVIER 2025

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MUSÉE DES ARTS CONTEMPORAINS DE COTONOU

ADDENDUM N°1 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

N/Réf : ~~0070~~ /2024/SIRAT/PRMP/DP_BEP/CP/CSPPR/SP-PRMP du janvier 2025

Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AAO)

Points	LIRE	AU LIEU DE
6	Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le <u>vendredi 17 janvier 2025 à 10 heures précises</u> , heure locale. (GMT+1)	Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le <u>mercredi 15 janvier 2025 à 10 heures précises</u> , heure locale. (GMT+1)
7	Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent le <u>vendredi 17 janvier 2025 à 10 heures 30 minutes</u> , heures locale (GMT+1) à l'adresse suivante : Salle de réunion de la Direction Générale de la SIRAT SA, l'immeuble 'SCI TRAIT D'UNION', rue Obama Beach, quartier Ahwanlèko.	Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent le <u>mercredi 15 janvier 2025 à 10 heures 30 minutes</u> , heures locale (GMT+1) à l'adresse suivante : Salle de réunion de la Direction Générale de la SIRAT SA, l'immeuble 'SCI TRAIT D'UNION', rue Obama Beach, quartier Ahwanlèko.

Section I. Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)

Sous-Section B. Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO)

	LIRE	AU LIEU DE
IS 22.1	<p>Aux seules fins de <u>remise des Offres</u>, l'adresse du Maître d'Ouvrage est la suivante :</p> <p>A l'attention de : La Personne Responsable des Marchés Publics de la SIRAT</p> <p>Adresse complète : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA), l'immeuble 'SCI TRAIT D'UNION', rue Obama Beach, quartier Ahwanlèko, Cotonou, Tél : (00229) 01 97 48 70 55, Email : <u>prmp@sirat.bj</u></p> <p>La date et heure limites de remise des Offres sont les suivantes :</p> <p>Date : <u>vendredi 17 janvier 2025</u></p> <p>Heure : 10 heures précises, heures locale (GMT+1)</p>	<p>Aux seules fins de <u>remise des Offres</u>, l'adresse du Maître d'Ouvrage est la suivante :</p> <p>A l'attention de : La Personne Responsable des Marchés Publics de la SIRAT</p> <p>Adresse complète : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA), l'immeuble 'SCI TRAIT D'UNION', rue Obama Beach, quartier Ahwanlèko, Cotonou, Tél : (00229) 97 48 70 55, Email : <u>prmp@sirat.bj</u></p> <p>La date et heure limites de remise des Offres sont les suivantes :</p> <p>Date : <u>mercredi 15 janvier 2025</u></p> <p>Heure : 10 heures précises, heures locale (GMT+1)</p>

	<p>Les Soumissionnaires n'ont pas l'option de présenter une Offre par voie électronique.</p> <p>Dans le cas où les Offres peuvent être remises électroniquement, la procédure de remise d'Offres par voie électronique est comme suit : <i>Non Applicable</i> :</p>	<p>Les Soumissionnaires n'ont pas l'option de présenter une Offre par voie électronique.</p> <p>Dans le cas où les Offres peuvent être remises électroniquement, la procédure de remise d'Offres par voie électronique est comme suit : <i>Non Applicable</i>.</p>
IS 25.1	<p>L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse, à la date et à l'heure suivantes :</p> <p>Adresse complète : Salle de conférence de la Direction Générale de la Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA), l'immeuble 'SCI TRAIT D'UNION', rue Obama Beach, quartier Ahwanlèko, Cotonou</p> <p>Date : vendredi 17 janvier 2025</p> <p>Heure : 10h 30mn GMT +1 (heure locale)</p> <p>Aucun nombre minimum d'Offres n'est requis pour procéder à l'ouverture des Offres</p>	<p>L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse, à la date et à l'heure suivantes :</p> <p>Adresse complète : Salle de conférence de la Direction Générale de la Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA), l'immeuble 'SCI TRAIT D'UNION', rue Obama Beach, quartier Ahwanlèko, Cotonou</p> <p>Date : mercredi 15 janvier 2025</p> <p>Heure : 10h 30mn GMT +1 (heure locale)</p> <p>Aucun nombre minimum d'Offres n'est requis pour procéder à l'ouverture des Offres</p>

Liste des pièces et documents constitutifs de l'offre

► PIECES NECESSAIRES A L'EXAMEN PRELIMINAIRE DES OFFRES

○ Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre

- 1) Soumission (Formulaire) datée, signée et cachetée ;
- 2) Bordereau des prix unitaires (BPU) daté, signé et cacheté ;
- 3) Détail quantitatif et estimatif (DQE) daté, signé et cacheté ;
- 4) Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie ;
- 5) Confirmation écrite datée, signée et cachetée habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise ;
- 6) Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté ;
- 7) Accord ou promesse d'accord du groupement ;
- 8) Pouvoir d'habilitation de signature en cas de groupement ;
- 9) Déclaration d'Intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale datée, signée et cachetée ;

○ Pièces nécessaires pour la conformité technique

- 1) Programme / Calendrier de Construction signé ;
- 2) Organisation des travaux sur site et Méthode de réalisation signée ;
- 3) Liste du personnel affecté aux travaux signée ;

- 4) Liste du matériel affecté aux travaux signée ;
- 5) Méthodologie ESSS.

► PIECES NECESSAIRES POUR L'EVALUATION FINANCIERE

○ Pièces nécessaires pour l'évaluation financière

- 1) Bordereau des prix unitaires (BPU) daté, signé et cacheté ;
- 2) Détail quantitatif et estimatif (DQE) daté, signé et cacheté ;
- 3) Cadre de sous détail des prix ;

► PIECES NECESSAIRES POUR L'EXAMEN DE LA QUALIFICATION

○ Pièces nécessaires pour l'examen de la capacité technique et de l'expérience

- 1) Original ou copie légalisée de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ;
- 2) Liste des travaux similaires¹ déjà exécutés pour les anciennes entreprises suivie des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé pour les dix (10) dernières années (2014 à 2023) dernières années;
- 3) Preuves des expériences et de qualifications du personnel (CV, Diplôme et attestation de travail) en utilisant les formulaires PER-1 et PER-2 ;
- 4) Preuves de disponibilité des moyens matériels en utilisant le formulaire MAT ;
- 5) Certification Qualité / Environnementale, Sociale, Santé et Sécurité (ESSS).

○ Pièces nécessaires pour l'examen de la capacité financière

- 1) Etats financiers (quinze premières pages) des cinq dernières années (2019, 2020 2021,2022 et 2023), présentés par un comptable employé de l'entreprise, attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (OECCA) et portant la mention DGI. Pour les entreprises naissantes, les justificatifs requis de leurs capacités financières (bilan d'ouverture) ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI. Lesdites pièces doivent être en original ou en copie légalisée. Les entreprises naissantes devront fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence, les états financiers de leurs années d'existence. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine ;
- 2) Attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire pourrait bénéficier de crédits bancaires, les soumissionnaires étrangers à l'espace

UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin (exigible pour toutes les entreprises), conformément au modèle spécifié dans la section II : Formulaire de soumission ;

- 3) Attestation de visite de site signée par la Personne responsable des marchés publics (PRMP).

○ **PIECES NECESSAIRES POUR LA SIGNATURE DU MARCHE**

(Ces pièces doivent être valides à la date de signature du marché par la PRMP)

- 1) Original ou photocopie légalisée de l'attestation de non-faillite délivrée par un tribunal de première instance ou suivant la législation du pays de l'attributaire ;
- 2) Attestation des impôts en original, en cours de validité à la date de signature du marché ; les attributaires étrangers devront fournir une attestation fiscale ou son équivalent du pays où ils sont immatriculés en conformité avec la législation dudit pays ;
- 3) Attestation de l'Identifiant Fiscal Unique (IFU) ; les attributaires étrangers devront fournir une attestation de l'IFU ou son équivalent du pays où ils sont immatriculés en conformité avec la législation dudit pays ;
- 4) Attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) en original, en cours de validité à la date de signature du marché ; les attributaires étrangers devront fournir une attestation de sécurité sociale ou équivalent du pays où ils sont immatriculés en conformité avec la législation dudit pays ;
- 5) Original ou la photocopie du Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ;
- 6) Attestation de non-exclusion de la commande publique délivrée par l'Autorité de régulation des marchés publics ;
- 7) L'Attestation délivrée par l'Agence Nationale de la Météorologie qui garantit, en cas d'attribution du marché, la fourniture des données et informations météorologiques, climatologiques ou agrométéorologiques
- 8) Attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin confirmant que l'attributaire provisoire bénéficie de crédits bancaires, l'attributaire étranger non-résident à l'espace UEMOA doit fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin, conformément au modèle spécifié à la section VII : Formulaires de marché ;
- 9) Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs conformément au modèle spécifié.

En somme la Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA) se réserve la possibilité de réclamer les pièces manquantes aux soumissionnaires.

Cotonou, le 15 janvier 2025
La Personne Responsable des
Marchés Publics de la SIRAT

Salifou MAMAN